



Passeport

du **civisme**

2025-2026



Passeport du civisme

Sommaire

C'est quoi le passeport du civisme ?	p. 4
Les médailles	p. 4
Carte d'identité	p. 5
Pour le devoir de mémoire	p. 6-7
Pour prendre soin de nos aînés	p. 8-9
Pour protéger et porter secours	p. 10-11
Pour surfer en sécurité	p. 12-13
Pour connaître son territoire	p. 14-15
Pour préserver son environnement	p. 16-17
Pour découvrir nos institutions	p. 18-19

ÉDITO



Le Passeport du civisme que tu tiens dans tes mains est bien plus qu'un simple livret : c'est une invitation à devenir un acteur engagé. Tu as un ou deux ans pour remplir ta mission si tu l'acceptes.

Le civisme, c'est la base de toute société forte. C'est ce qui nous unit en tant que citoyens autour des valeurs de solidarité, de respect et de responsabilité. Être civique, c'est servir sa patrie au quotidien, par des gestes concrets et essentiels.

Ce Passeport te permettra de vivre une période d'engagement. Tu apprendras à protéger la nature, à aider les plus fragiles, à préserver notre patrimoine et à participer activement à la vie de ta commune. Chaque action compte pour renforcer l'esprit de la nation.

Le civisme, c'est aussi ce qui fait vivre notre République, ce régime qui garantit nos libertés et nos droits. Tu rendras hommage à celles et ceux qui ont forgé notre histoire et tu contribueras à la grandeur de la France.

En fin de parcours, un diplôme reconnaîtra ton engagement et ta place parmi les citoyens actifs. Car être civique, c'est devenir un bâtisseur de la patrie, un défenseur de ses valeurs, et un acteur de son avenir. En un mot : c'est devenir citoyen.

Jacques FABRE
Maire de Mortefontaine

C'est quoi le passeport du civisme ?

Créé en 2015 par Maxence de RUGY, le Passeport du Civisme propose un parcours ludique, pédagogique et immersif destiné à forger la citoyenneté par l'implication dans la vie locale, et favoriser l'engagement individuel.

Tout au long de ce parcours, ponctué d'actions collectives (en classe) et individuelles (seul ou en famille), les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, forces vives locales. Enseignants et élus locaux sont également parties prenantes et c'est au final toute la commune, tout un territoire qui se mobilise dans cet apprentissage civique.

Le Passeport du Civisme, c'est d'abord une réponse locale, concrète et incitative à une grande cause nationale !

Participer au Passeport du Civisme c'est contribuer à construire la société d'aujourd'hui et de demain.

Le Passeport du Civisme est aussi un défi. Ce qui est en jeu, c'est bien notre capacité à vivre ensemble, à se comprendre, à s'écouter dans une société de plus en plus fragmentée. La France est un héritage mais elle est surtout un défi pour les générations à venir.

Le Passeport du Civisme, c'est enfin une aventure. Celle de plusieurs centaines d'élus français impliqués pour transmettre à notre jeunesse les valeurs du civisme. Et celle des centaines de milliers d'enfants qui participent à ce parcours civique !

MÉDAILLE D'OR :
10 missions remplies



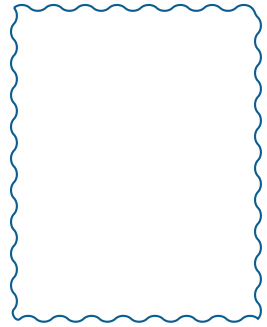
MÉDAILLE D'ARGENT :
de 8 à 9 missions remplies



MÉDAILLE DE BRONZE :
de 5 à 7 missions remplies



Ce passeport appartient à :



Mon nom :

Mon prénom :

Ma date de naissance :

Mon lieu de naissance :

Ma nationalité :

Mon adresse :

Ma classe :

Année scolaire :

MORTEFONTAINE





Pour le devoir de mémoire

Zoom sur la bataille de la Marne

Le 3 septembre, des aviateurs français découvrent que les colonnes de la 1^{ère} armée allemande infléchissent leur marche vers Meaux et non plus sur Paris, contrairement au plan Schlieffen. Ils en avertissent directement l'État-Major. L'information est confirmée par les reconnaissances de cavalerie le 4 au matin.

Les forces allemandes avancent dans la plaine d'Ermenonville. Des combats ont lieu à Mortefontaine et trois soldats français sont tués. Ils sont enterrés au cimetière militaire de Senlis. Ainsi, Mortefontaine ne sera jamais occupé et peut être qualifié de "point extrême de l'avancée ennemie vers Paris". Ce même jour, le général Gallieni, gouverneur de Paris, ordonne la mobilisation de 600 véhicules parisiens pour transporter rapidement des soldats jusqu'au front de la Marne pour faire barrage à l'ennemi. C'est l'épisode des « taxis de la Marne ». Joffre, commandant en chef des armées françaises, rédige, le 5 septembre au soir, un ordre du jour qui sera diffusé le lendemain à 7h30 du matin.



« La France fut faite à coups d'épée », disait le Général de Gaulle. En effet, la France a subi de nombreux conflits tout au long de son histoire. Durant le XX^e siècle, la France a été particulièrement meurtrie par plusieurs guerres (Indochine, Algérie, guerre du Golfe, Kosovo...), dont deux mondiales (1914-1918 et 1939-1945).

Face aux invasions et à la barbarie, des femmes et des hommes, peut-être même des membres de ta famille, ont résisté et ont combattu pour la liberté de ton pays. À Mortefontaine, nous honorons cette mémoire à travers cinq monuments commémoratifs. Il te suffit de les situer :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Chaque année, plusieurs commémorations officielles permettent de rendre hommage aux Morts pour la France et aux Anciens Combattants.

Participer à ces commémorations est une action de première importance. C'est ce que l'on appelle le devoir de mémoire.

Actions individuelles :

- ✓ Tu participeras en famille à l'événement commémoratif du 11 novembre (Armistice 1918) et/ou du 8 mai (Armistice 1945), devant le monument aux Morts de la ville de Mortefontaine.
- ✓ Tu pourras également visiter en famille un ou plusieurs des lieux suivants :
- La clarière de Rethondes
 - Le musée de la grande guerre
 - Un cimetière, un mémorial ou un lieu de mémoire (cimetière Néerlandais, Mémorial de la déportation à Compiègne, Colleville-sur-mer, ND de Lorette, Chemin des dames, Mémorial de Caen, Historial de Perrone, ect,...)



Jim SIMONET,
Ancien combattant

**Action
validée**

Complète La Marseillaise

Allons enfants de la _____ ,
 Le jour de gloire est arrivé !
 Contre nous de la tyrannie,
 L'_____ sanglant est levé,
 L'_____ sanglant est levé,
 Entendez-vous dans les _____

Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras –
Égorger vos fils et vos compagnes !

Aux armes, ———— ,
Formez vos bataillons,
————— !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !





Pour prendre soin des autres

Zoom sur ma commune

À Mortefontaine, nous n'avons pas de structure qui accueille les personnes âgées qui ne peuvent plus rester vivre seules chez elles.

Un lieu existe sur la commune de Plailly : la résidence du Cèdre accueille 88 pensionnaires. Ils ont tous besoin d'échanges, de se sentir bien et également utiles.

Une mutation profonde touche notre société : c'est l'allongement de l'espérance de vie. Si l'espérance de vie était de 40 ans au XIXe siècle, elle est de 80 ans aujourd'hui. C'est une chance !

Prendre soin de nos aînés, souvent vulnérables et fragiles, est donc une priorité ! C'est aussi une exigence d'autant plus grande quand les liens familiaux se distendent et que l'isolement est parfois présent.

Notre société ne doit pas délaisser les personnes âgées. Bien au contraire, nous avons une dette et un devoir de reconnaissance envers elles.

Toi aussi tu peux prendre soin de nos seniors à ta manière, en échangeant simplement avec eux ou en leur offrant de petites attentions.

Actions individuelles et collectives :

Tu participeras aux actions suivantes :

- ✓ Participer à une journée de rencontre avec nos aînés à la résidence Colisée le Cèdre de Plailly.
- ✓ Envoyer une carte de vœux à une personne de la résidence Colisée le cèdre de Plailly. En réponse à tes vœux, tu recevras une photographie des résidents.
- ✓ Être présent lors du marché de Noël pour la distribution des paniers des aînés.
- ✓ Participer à la collecte de jouets du conseil départemental de l'Oise.

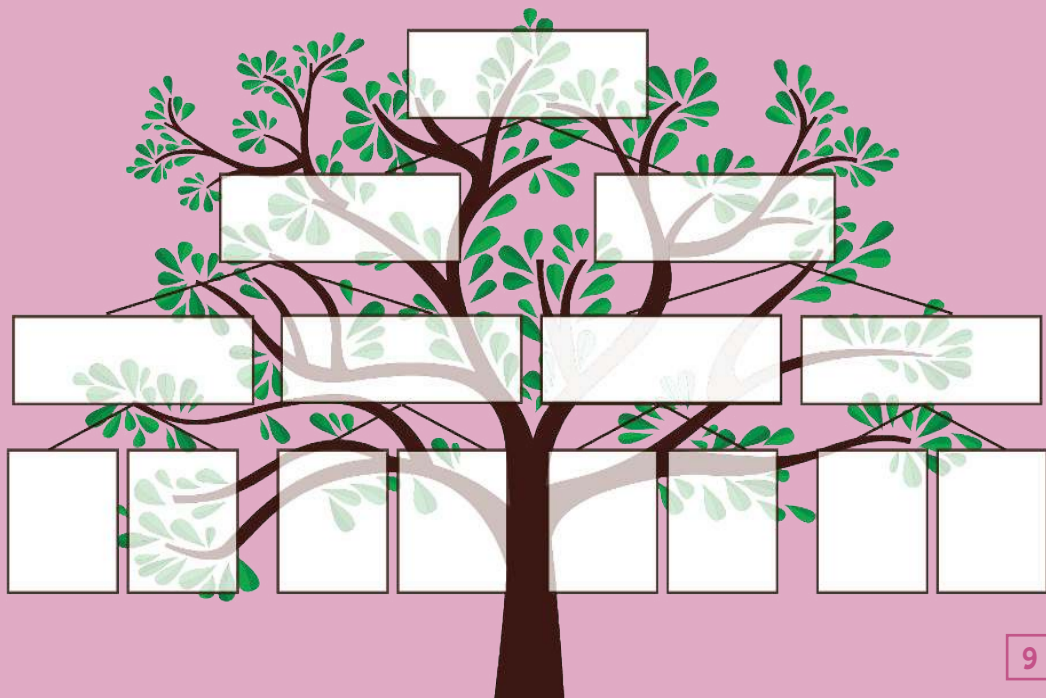
AMBASSADEUR



Makhlof KOUKOU,
Chargé d'animation à la résidence du Cèdre à Plailly

Action
validée

Complète l'arbre généalogique de ta famille





Pour se protéger et porter secours...

Zoom sur ma commune

À Mortefontaine, nous dépendons d'une brigade de gendarmerie stationnée à Orry-la-Ville, qui veille à la sécurité de la commune et des villages voisins.

Une caserne toute récente (qu'on appelle SDIS- Service Départemental d'Incendie et de Secours) est située à la Chapelle-en-Serval. Les pompiers sont prêts à intervenir rapidement en cas d'urgence.

Nous ne disposons pas de policier dans le village. C'est pourquoi il est demandé aux citoyens d'être vigilants, solidaires et tolérants afin de garantir le bon déroulement de la vie quotidienne dans la commune.

En France, près de 20 000 accidents mortels ont lieu dans un environnement familial, à la maison ou encore au travail. Un chiffre qui pourrait être largement diminué. En effet, on estime que seulement 20 % des Français sont capables de pratiquer les premiers gestes de secours, en cas de perte de connaissance, de brûlure et même d'arrêt cardiaque.

Des gestes simples peuvent être appris dès l'âge de 10 ans auprès des pompiers, des gendarmes, des sauveteurs en mer ou encore de la protection civile. Alors je prends l'initiative d'apprendre, auprès d'un de ces professionnels, les gestes qui peuvent sauver ou je participe avec mon école à une formation

Nous devons tous être attentifs pour se protéger, mais aussi savoir protéger les autres.

Actions collectives :

Avec ta classe, tu participeras aux actions suivantes afin de t'immerger dans le quotidien des forces de sécurité et des services de secours à la personne :

- ✓ Visiter la caserne des pompiers de La-Chapelle-en-Serval
- ✓ Apprendre les gestes de premiers secours et connaître les numéros d'urgence.
- ✓ Passer la compétence "se déplacer à vélo".
- ✓ Participer à l'intervention en classe de Monsieur Collonge.

AMBASSADEUR



Alexandre COLLONGE,
Ancien pompier de Paris

Action
validée

Les mots cachés des pompiers

E	L	A	X	L	A	I	D	E	R	O	P
G	E	N	E	R	O	S	I	T	E	P	Z
Y	C	P	A	R	T	A	G	E	M	C	E
S	A	R	M	E	P	C	H	E	U	O	C
E	S	A	I	Q	R	I	R	L	N	U	O
C	Q	L	B	U	O	N	I	A	I	R	U
O	U	E	M	I	T	C	G	N	F	A	T
U	E	R	O	P	E	E	U	C	O	G	E
R	X	T	F	E	G	N	E	E	R	E	D
I	E	E	O	A	E	D	U	U	M	E	M
R	I	R	S	E	R	I	R	F	E	U	A
C	A	M	I	O	N	E	A	H	C	P	F

- | | | | |
|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| ☐ Rigueur | ☐ Ecoute | ☐ Camion | ☐ Générosité |
| ☐ Casque | ☐ Lance | ☐ Courage | ☐ Incendie |
| ☐ Alerter | ☐ Feu | ☐ Partage | ☐ Protéger |
| ☐ Equipe | ☐ Aider | ☐ Secourir | ☐ Uniforme |

Retrouve les numéros des secours



114



18



112



17



15



Pour connaître son territoire



Zoom sur l'église Saint-Barthélémy

L'église actuelle a pour origine une simple chapelle dans la dépendance de la paroisse de Plailly. A la demande de Guy, seigneur de Plailly, la chapelle sera transformée en église paroissiale afin d'éviter aux habitants de Mortefontaine et des hameaux de Montaby et Charlepont de faire le long trajet jusqu'à Plailly.

Reconstruit au 16ème siècle en moellons de grès, Saint-Barthélémy comprend une nef de cinq travées avec bas-côté au sud seulement et une abside à cinq pans. Le clocher s'élève sur la première travée du bas-côté. L'intérieur vaut mieux que ne le laisse supposer l'extérieur, vierge de toute décoration et à l'aspect bien pauvre. Des voûtes d'ogives recouvrent intégralement l'édifice et le style des culots qui en reçoivent certaines comme celui des deux chapiteaux visibles à la seconde travée accuse nettement l'époque de la Renaissance. L'église contient plusieurs éléments historiques qui sont classés par le ministère de la Culture, notamment ses cloches.

Le patrimoine culturel constitue un bien commun à protéger pour les futures générations. Cette richesse est présente dans chacune de nos villes et de nos villages.

La protection de l'environnement est également un enjeu majeur pour notre planète. C'est un défi qui nous concerne tous ! La terre est un système complexe qui n'existe que par son équilibre. À nous tous d'agir pour le préserver au maximum.

Le Passeport du Civisme n'invite pas à mettre sous cloche notre patrimoine ou notre environnement. Au contraire, il te propose de devenir un acteur responsable de cet héritage, afin de le découvrir, le connaître et le préserver.

La protection de ce patrimoine est une exigence pour l'avenir, pour permettre de retrouver une harmonie entre l'homme et son environnement.

Actions individuelles :

Tu participeras aux actions suivantes :

- ✓ Visiter le château du PNR.
- ✓ Faire la balade du chemin de Gérard de Nerval.
- ✓ Visiter la petite expo de la mairie de Mortefontaine.
- ✓ Te prendre en photo avec ces bâtiments : l'église, la fontaine, la mairie de Mortefontaine.
- ✓ Découvrir le petit patrimoine de ta commune (calvaire, monument, borne militaire) et en faire un document à présenter à ton maire.

AMBASSADEUR



Jacques FABRE,
Maire de Mortefontaine

Action
validée

La mairie pourra valider ton passage en mairie par un simple coup de tampon, à condition que tu visites la salle d'honneur de la mairie de Mortefontaine ou que tu rencontres le maire de ton village qui t'expliquera l'histoire de ta commune.

Quiz sur Joseph Bonaparte

1 – Qui était Joseph Bonaparte par rapport à Napoléon ?

- A. Son frère
- B. Son cousin
- C. Son père

2 – Quel pays Joseph Bonaparte a-t-il dirigé en tant que roi ?

- A. L'Italie
- B. L'Espagne
- C. Naples
- D. L'Angleterre

3 – Dans quel château Joseph Bonaparte a-t-il vécu à Mortefontaine ?

- A. Le château de la Reine Blanche
- B. Le château de Mortefontaine
- C. Le château de Versailles
- D. Le château de Vallière

4 – Quel traité célèbre a été signé à Mortefontaine en 1800 grâce à Joseph Bonaparte ?

- A. Le traité de paix entre la France et l'Espagne
- B. Le traité d'amitié entre la France et les États-Unis
- C. Le traité de paix entre la France et l'Angleterre

5 – Joseph Bonaparte avait deux sœurs qui se sont mariées à Mortefontaine. Quel était leur prénom ?

- A. Caroline
- B. Pauline
- C. Géraldine
- D. Line

6 – Joseph Bonaparte a quitté Mortefontaine en 1815. Où est-il parti en exil ?

- A. L'Angleterre à Londres
- B. L'île de Sainte Hélène à Longwood
- C. Les États-Unis à Bordentown
- D. Le Brésil à Rio de Janeiro



Pour surfer en sécurité

Zoom sur la sensibilisation et les usages d'internet

À travers des activités ludiques et interactives, les enfants découvriront ce qu'est internet et ses usages, comment naviguer sur internet en toute sécurité, reconnaître les dangers en ligne (comme les manipulations de l'information, le cyber harcèlement ou les arnaques), protéger leurs informations personnelles et adopter un comportement respectueux envers les autres.

L'objectif est d'ouvrir le dialogue sur internet et ses usages, développer leur esprit critique et leur vigilance, tout en favorisant une utilisation positive des outils numériques.

Internet s'est imposé dans une grande majorité des foyers français.

Si son utilité est flagrante, de nombreux dangers guettent les enfants qui surfent sur le web sans précaution (images choquantes, mauvaises rencontres, cyber-harcèlement, addiction...).

Pour mieux comprendre les dangers du Net et apprendre les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité, un PERMIS INTERNET te sera proposé.

Ces dangers sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis. Ce PERMIS INTERNET répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seuls dans l'ère numérique.

Action collective :

- ✓ Durant ton année scolaire, un promeneur du Net, ainsi que les gendarmes, interviendront dans ta classe pour échanger sur Internet, son utilisation, les risques... Ils te distribueront des codes de bonne conduite sur Internet.
- ✓ Avec ton enseignant, tu découvriras comment passer ton PERMIS INTERNET. Tu passeras ton examen composé de 10 questions.
- ✓ Après cet examen, tu recevras le cachet qui validera cette mission.
- ✓ Participer à l'intervention en classe de Madame Azalet.

AMBASSADRICE



Laure AZALET,
Enquêtrice numérique

Action
validée

Vrai/faux ?

1 – Call Of Duty est interdit aux moins de 18 ans ?

☐ Vrai

☐ Faux

2 – You Tube est un réseau social interdit aux moins de 15 ans ?

☐ Vrai

☐ Faux

3 – WhatsApp est un réseau social interdit aux moins de 13 ans ?

☐ Vrai

☐ Faux

4 – Fornite est interdit aux moins de 12 ans parce qu'il contient des scènes de violence ?

☐ Vrai

☐ Faux

5 – Les écrans sont déconseillés le matin, avant de se coucher, dans la chambre et pendant les repas ?

☐ Vrai

☐ Faux

6 – Jouer en ligne t'expose aux insultes, moqueries, ou à des demandes de contact de personnes malintentionnées

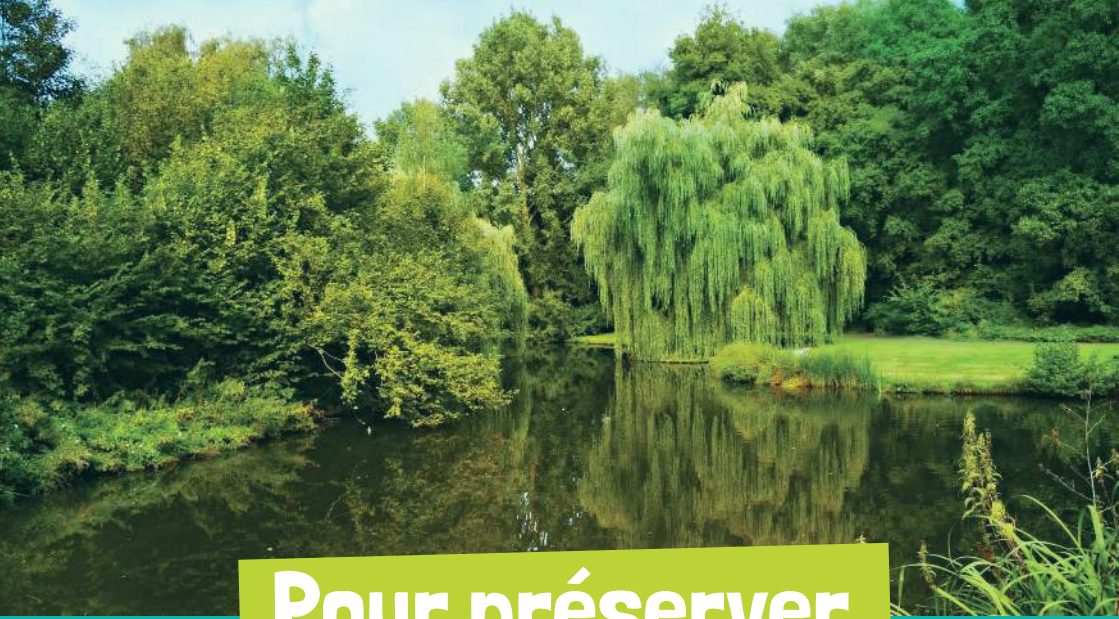
☐ Vrai

☐ Faux

7 – On ne sait pas qui se cache réellement derrière un pseudo ?

☐ Vrai

☐ Faux



Pour préserver son environnement

Zoom : Pourquoi trier ses déchets ?

Un déchet est un objet en fin de vie qui ne présente plus d'utilité.

Aujourd'hui, heureusement, pour moins polluer on peut recycler les déchets pour qu'il ait une seconde vie.

Pour cela, il suffit de trier les déchets par catégorie : verre, bio-déchets et déchets verts, plastiques recyclables, déchets non-recyclables (ordures ménagères)

De nos jours, il est primordial de veiller à protéger notre planète de la pollution et du réchauffement climatique.

Aujourd'hui, il existe des moyens de faire plus attention à la planète : trier ses déchets, planter ses propres fruits et légumes, acheter des produits locaux, limiter sa consommation de viande, utiliser les transports en commun...

Tu découvriras le compostage qui est un geste simple, mais concret, pour la protection de notre environnement. Cette opération t'offre une occasion de te mettre en situation pour constater l'irresponsabilité de certains comportements humains, d'en mesurer les impacts à court et long terme.

Actions individuelles et collectives :

Tu participeras aux actions suivantes :

- ✓ Participer à une opération de nettoyage.
- ✓ Visiter un centre de tri ou une station d'épuration (sur invitation de la Mairie).
- ✓ Participer à l'opération « Plantons des arbres ».
- ✓ Participer à l'opération « Mai à vélo ».
- ✓ Participer à la création du compost de l'école.
- ✓ Participer à l'intervention en classe du Parc naturel régional.

AMBASSADRICE



Valérie MEMAIN,
Chargée de mission éducation à l'environnement
Parc naturel régional Oise - Pays de France

Action
validée

Jeu du tri sélectif

Relie les déchets
aux bonnes poubelles >>>





Pour découvrir nos Institutions

Zoom sur L'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale est une institution française très importante. Elle se trouve à Paris, dans le Palais Bourbon.

Elle fait partie du Parlement, avec le Sénat.

Les 577 députés qui y siègent sont élus par les citoyens pour représenter la population. Leur rôle principal est de proposer, discuter et voter les lois qui organisent la vie en France. Les députés contrôlent aussi le travail du gouvernement pour s'assurer qu'il respecte les règles de la République.

L'Assemblée nationale est donc un lieu essentiel pour la démocratie française.

Les principes fondamentaux de la République française (énoncés dans sa devise) se traduisent par des droits intangibles, à la fois politiques et sociaux, qui ont été reconnus aux citoyens par les différents régimes républicains. L'article 1er de la Constitution s'inscrit dans ce cadre puisqu'il proclame que « **La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale** ».

Comme les autres pays, la France dispose de symboles :

- **Le drapeau tricolore** « bleu, blanc, rouge » fait référence aux couleurs de Paris (bleu et rouge) et le blanc rappelle la monarchie.

- **La devise** « *Liberté, Égalité, Fraternité* » est inscrite sur les frontons des bâtiments républicains (préfectures, mairies, écoles...).

- **L'hymne national** est La Marseillaise. C'est au départ un chant militaire, puis il devient peu à peu un chant patriotique.

- **La figure** est Marianne. Elle incarne la République française et ses valeurs. C'est également une icône de la démocratie et de la liberté.

- **Une fête nationale** : le 14 juillet.

Action collective : découvrir une institution Française

- ✓ Avec ta classe et accompagné de ton enseignant, tu visiteras l'Assemblée Nationale, haut lieu de la démocratie française, le 6 octobre 2025.
- ✓ Tu y seras accueilli(e) par Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale.
- ✓ Elle te fera découvrir les lieux et t'expliquera le rôle de cette grande institution, où les lois sont débattues et votées.

AMBASSADRICE

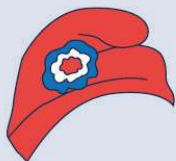


Yaël BRAUN-PIVET,
Présidente de l'Assemblée nationale

Action
validée

Nomme chaque symbole

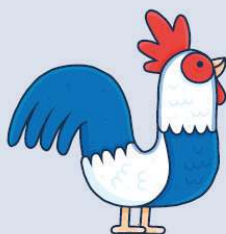
1



2



3



5



6



